

## Conseil d'administration *Séance du 27 mars 2013*

### **Présents**

M. Vincent Denby-Wilkes, Délégué interrégional du groupe EDF pour l'Ouest, Délégué régional du même groupe en Bretagne, Président du Conseil,  
Mme Anne Nicolas, Déléguée régionale du groupe La Poste en Bretagne,  
M. Louis-François Le Glass, expert interrégional de la Caisses des Dépôts et Consignations,  
Mme Maryline Boizard, représentant de M. Guy Cathelineau, Président de l'Université de Rennes1.

Mme Anne Camilleri, Professeure des Universités,  
M. Gilles Richard, Professeur des Universités.  
M. Pablo Diaz, Maître de conférences, Directeur des études,  
Mme Audrey Lebois, Maître de conférences,  
Mme Claire Toupin-Guyot, Maître de conférences,  
M. Florent Aubry-Louis, PRAG.

M. Clément Berthelot, élève de l'IEP,  
M. Timothée Cantard, élève de l'IEP,  
Mlle Margot Godart, élève de l'IEP,  
M. Nathan Houlier, élève de l'IEP,  
Mlle Victoria Liberatore, élève de l'IEP,  
M. Benoît Marbotte, élève de l'IEP,  
Mlle Marie Robin, élève de l'IEP.

Mme Corinne Diverrès, représentante des personnels.

### **Représentés**

M. Jean-Claude Casanova, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques,  
Mme Nathalie Loiseau, Directrice de l'ENA,  
M. Jean-François Verdier, Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique  
Mme M.P. Rouger, représentant M. Pierrick Massiot, Président du Conseil Régional de Bretagne,  
M. Marcel Rogemont, représentant M. Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine,  
Mme Christine Petr, Professeure des Universités,  
M. Lionel Honoré, Professeur des Universités,  
M. Bruno Tilly, Maître de conférences,  
M. Maxence Huguenot, élève de l'IEP,  
M. Maxime Sourdin, élève de l'IEP.

### Membres invités

Mme Isabelle Lenoir, Agent comptable  
Mme Marie Christine Fontaine, Responsable service budget  
M. Bruno Gattepaille, Secrétaire général adjoint de l'IEP,  
M. André Nguyen, Chargé de mission.

## Proposition de CR du CA du 27 mars 2013

Avant d'aborder les différents sujets à traiter lors de la séance, M. Le Floch indique que M. Denby-Wilkes assurera la présidence par intérim du conseil d'administration (CA) en sa qualité de doyen des personnalités extérieures. Il rappelle que l'élection du président du CA est inscrite à l'ordre du jour et, qu'à cet égard, il proposera aux administrateurs de désigner M. Denby-Wilkes comme président du CA.

M. Denby-Wilkes ouvre la séance à 16h40. Il propose aux participants de faire un tour de table afin de permettre à chacun de se présenter brièvement. et donne lecture des différentes procurations.

REPRESENTES	REPRESENTANTS
M. Jean-Claude Casanova	M. Vincent Denby-Wilkes
M. Jean-François Verdier	M. Vincent Denby-Wilkes
Mme Nathalie Loiseau	M. Pablo Diaz
Mme Marie-Pierre Rouger	M. Pablo Diaz
M. Marcel Rogemont	Mme Audrey Lebois
M. Olivier Bonsart	Mme Audrey Lebois
M. Guy Cathelineau	Mme Maryline Boizard
M. Lionel Honoré	Mme Anne Cammilleri
Mme Christine Petr	M. Gilles Richard
M. Bruno Tilly	Mme Claire Toupin-Guyot
M. Maxime Huguenot	Mlle Margot Godart
Maxime Sourdin	Benoît Marbotte

### I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2013

M. Denby-Wilkes met aux voix le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2013.

Mlle Godard indique, en page 1, l'omission de la représentation de M. Huguenot.

*Compte tenu de cette modification, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

### II - INFORMATION DE LA DIRECTION

M. Le Floch a tenu à souligner la parfaite organisation de la cérémonie de remise des diplômes à la promotion Boris Vian (2012) qui s'est déroulée dans le gymnase de l'établissement le 23 mars dernier.

Il a d'abord salué la collaboration et le concours précieux des étudiants du master CDO : leurs choix d'un lieu différent de celui des événements précédents et d'une autre organisation ont largement contribué au succès de la manifestation qui a permis de réunir plus de quatre cents personnes, diplômés, parents et amis. Il a ensuite rendu hommage à la participation active du personnel de l'IEP et notamment à l'implication de Mlle Yang, de Mme Jézéquel et de M. Nguyen. Enfin, il a tenu à remercier tous les étudiants bénévoles ainsi que les membres des associations Junior Conseil et Article – Bureau des Arts : ces derniers se sont distingués en assurant une animation musicale de grande qualité.

M. Le Floch fait le point sur le contrat de projets Etat-Région (CPER). Il indique que l'établissement est entré dans une phase de déblocage financier du CPER. Il précise qu'un vote du Conseil général et du Conseil régional interviendra la semaine prochaine pour lever les fonds consécuteurs à l'engagement de travaux décidés par le CA de l'IEP lors de l'année universitaire 2008-2009. Ces travaux visaient entre autres l'aménagement et l'accès de l'espace réservé aux personnes à mobilité réduite : installation d'un ascenseur et nouvel agencement des toilettes dédiées aux personnes handicapées.

M. Le Floch signale le succès du Défi Express pour la quatrième année consécutive. La forte mobilisation étudiante associée à un travail de groupe des étudiants de première année, particulièrement efficace, ont permis d'atteindre les objectifs assignés par les organisateurs : tous les exemplaires ont été écoulés sur les points de vente partenaires.

M. Le Floch se déclare très satisfait du lancement du dernier numéro de la revue « Les Décloîtrés » ; la qualité de sa mise en page et l'intérêt de son contenu permettent au public extérieur à l'établissement d'apprécier le savoir-faire et le talent de nos étudiants.

M. Le Floch rappelle la proposition initiale de limiter l'entrée dans le double-cursus franco-allemand aux seuls étudiants français issus des sections Éco-Fi et Poso. En effet, dans l'impossibilité de disposer de cours adaptés à leur section lors des deux années passées à l'Université d'Eichstätt, les étudiants de la section SP étaient contraints d'adopter un enseignement par correspondance avec l'IEP. Pour autant, il a été décidé que les étudiants de la section SP conserveront le droit de s'inscrire dans la filière du double-cursus.

M. Richard intervient au nom de plusieurs enseignants qui ont été indisposés par la publicité mise en œuvre à l'IEP à l'occasion du Défi Express.

M. Denby-Wilkes souhaite des précisions sur la nature de cette publicité

M. Richard indique qu'il s'agit d'une campagne de promotion, sous forme d'affiches couvrant les murs des bâtiments et de la Cafeteria, de prix offerts aux élèves qui participent à la vente de l'hebdomadaire et de son supplément : voyages à gagner à Barcelone et au Puy-du-Fou. Ces récompenses sont contraires aux méthodes pédagogiques que défendent les équipes d'enseignants dans leur travail.

Mme Lebois déclare que la communication autour du Défi Express a été assurée comme les années précédentes. Par ailleurs, elle exprime sa satisfaction sur la qualité et le succès du colloque organisé par les 4A du séminaire Carrières Publiques sur le thème de « l'argent et l'administration ». Dans le même sens, elle rappelle l'excellent travail conduit au sein du master Journalisme, reportage et enquêtes (JRE) : articles et interviews diffusés sur le site de

France 3 Bretagne sur les répercussions locales des décisions du constructeur automobile PSA.

M. Denby-Wilkes souligne qu'il est très sain qu'un débat ait lieu dans l'établissement.

Mme Boizard fait part, en tant que consommatrice, de son témoignage positif sur le Défi Express. Elle a trouvé le comportement des vendeurs correct et en aucun cas agressif.

### **III – MESURES REGLEMENTAIRES ET PRATIQUES**

#### **1 – ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avant de procéder à l'élection du président du CA, M. Le Floch rappelle le rôle essentiel de président de CA à l'IEP tenu par M. Morabito lors des trois dernières années. La relation entre le directeur et le président est naturelle et nécessaire : elle se traduit par la mise en place d'un binôme efficace pour promouvoir et renforcer la dynamique de l'IEP. Sur ce dernier aspect, la logique d'ouverture y contribue largement. Elle se mesure dans la composition du CA au sein duquel sont présents des acteurs économiques et politiques importants. Elle s'observe également à la lecture du compte financier. Les relations nouées avec les acteurs précités s'inscrivent à la fois dans la perspective de réalisation des projets de l'établissement et de renforcement de la qualité de service rendue aux étudiants.

M. Le Floch indique qu'il est de coutume de proposer un président issu des personnalités extérieures. Aussi, il souhaite que M. Denby-Wilkes soit élu à la présidence du CA. Ce choix se fonde sur plusieurs raisons. D'abord, celle reposant sur la consolidation du projet pédagogique visant le développement de la filière « Développement durable et énergies renouvelables ». En sa double qualité d'expert des questions de l'environnement et des énergies marines et de décideur comme Délégué régional en Bretagne du groupe EDF, M. Denby-Wilkes apparaît comme l'homme idoine.

Ensuite, parce qu'il incarne le profil futur des étudiants de l'IEP, celui d'expert doté d'une formation pluridisciplinaire. En effet, M. Denby-Wilkes allie à une formation solide d'ingénieur agronome la culture pluridisciplinaire acquise à Sciences Po Paris et à l'ENA.

M. Le Floch déclare que les efforts sur le plan de l'ouverture de l'IEP en direction des élèves d'origine modeste doivent être poursuivis. A cet égard, il précise que, si le nombre d'étudiants boursiers est important, celui des élèves issus du monde ouvrier est très modeste. Par ailleurs, l'IEP doit s'ouvrir à toutes les personnalités qui souhaitent s'exprimer à l'IEP. Aussi, M. Le Floch déplore les incidents survenus lors de la conférence de M. Baroin : son intervention a été perturbée à plusieurs reprises par le déclenchement de l'alarme incendie. M. Le Floch précise que les auteurs présumés de ces troubles sont des éléments extérieurs à l'établissement. Il cède la parole à M. Denby-Wilkes.

M. Denby-Wilkes se présente « *comme un environnementaliste de passion, de formation et de pratique* ». Lors de sa formation d'ingénieur agronome, il a manifesté un grand intérêt à l'agriculture biologique à une époque dominée par le modèle de l'agriculture intensive.

Sous le gouvernement de Michel Rocard, il a dirigé le cabinet du ministre de l'environnement. A ce titre, il a participé à la création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qu'il a, ensuite, dirigé pendant six ans.

Depuis 1998, il travaille à la direction du Groupe EDF. Dans le domaine international, il a passé cinq années dans les pays du Sud en œuvrant notamment à la mise en place de système alternatif facilitant l'accès à l'eau, à l'énergie et la santé aux populations de ces pays.

En Bretagne depuis 2007, il a en particulier contribué à la création de France Energies Marines dont il est le président. Résultat de quatre années d'intense préparation, ce nouvel institut de recherche français sur les énergies marines est installée à Brest ; il a pour ambition de hisser la France parmi les leaders mondiaux du secteur.

M. Denby-Wilkes fournit des informations complémentaires sur son parcours professionnel. Il indique qu'il a en particulier exercé les fonctions de directeur général adjoint de la radio-télévision française d'Outre-mer.

Enfin, il précise qu'il dispose d'une expérience dans le domaine de la formation comme enseignant à la préparation du concours de l'ENA. A ce titre, il considère que le devoir des cadres dirigeants des entreprises est de contribuer à la formation des futurs managers.

M. Denby-Wilkes propose, en l'absence d'observations, de passer au vote.

L'ensemble des membres du CA procède au vote. Il est procédé ensuite au dépouillement des votes. Les résultats sont les suivants.

- Nombre de votants : 30
- Nombre de votes exprimés : 29
- Nombre de bulletins blancs : 3

*M. Denby-Wilkes est élu Président du Conseil d'administration de l'IEP avec 26 voix pour.*

M. Denby-Wilkes remercie les membres du CA qui lui ont accordé leur confiance. Il souhaite évoquer brièvement la période actuelle dans laquelle s'inscrit le monde des IEP.

Sur la crise qui affecte profondément l'IEP de Paris, il rappelle le contexte historique qui a favorisé en 1871 la création de l'Ecole libre des sciences politiques. Les responsabilités du désastre de 1870 ne sont pas seulement militaires mais aussi intellectuelles et morales. C'est l'idée que défend Ernest Renan dans *La Réforme intellectuelle et morale*, œuvre dans laquelle il esquisse un examen de conscience national et déclare la nécessité de revoir la formation de l'élite de la Nation. De même, après la défaite de 1940, le grand historien Marc Bloch dans son ouvrage *L'Etrange défaite* dresse le même constat. Son idée débouche après la Libération sur la nationalisation de l'Ecole libre des sciences politiques et la création de l'ENA.

M. Denby Wilkes rappelle que Sciences Po Rennes a fondé son développement sur l'alliance de la rigueur et de l'ouverture, et déclare qu'il partage avec le directeur le même souci de rigueur et la même conviction sur la nécessité et l'exemplarité de l'ouverture.

## 2 – VOTE SUR LA CONVENTION IEP - AGIR SUD SUR LE PROJET « AFRICITES 2013 »

M. Diaz présente le contenu de la convention. Les étudiants du master « Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement (ISUR) » ont réalisé un projet subventionné par l'entreprise Véolia : participation pendant une semaine à un sommet international à Dakar sur la gestion urbaine des villes d'Afrique. La somme allouée par Véolia a permis de régler les frais de transport (billets d'avion et de train) de 17 étudiants. Un reliquat de 1 700 euros subsiste.

L'association AJIR-SUD qui regroupe l'ensemble des participants au projet sollicite le versement de ce reliquat afin de rembourser les dépenses de logement sur place avancées par les étudiants.

*La convention est adoptée à l'unanimité.*

## 3– VOTE SUR LA CONVENTION IEP- « ECHANGES ET CULTURES »

M. Diaz indique qu'il s'agit de voter une demande de subvention de 200 euros formulée par M. Gregov, chargé de programme du double-cursus franco-allemand pour abonder le compte « Echanges et cultures ». Cette somme permet de couvrir les dépenses avancées lors de la célébration des 10 ans du double-cursus.

*La convention est adoptée à l'unanimité.*

## IV – FINANCES

### VOTE SUR LE COMPTE FINANCIER

M. Le Floch précise, à la suite de la réunion de la commission budgétaire, qu'un rapport d'activité sera dorénavant présenté ; sa rédaction sera concomitante à la confection du compte financier. Ce document qui existe déjà dans les autres Grandes Ecoles permettra à chacun de disposer d'une vision complète des activités de l'établissement.

Avant de commenter le compte financier, M. Le Floch exprime ses remerciements à Mme Lenoir et aux agents du service comptable pour leur précieux concours.

M. Le Floch insiste sur l'évolution sensible des produits : les chiffres de 2012 sont en constante augmentation en raison des politiques développées par l'IEP. Les charges d'exploitation augmentent dans une proportion plus faible que l'accroissement des produits. Cette évolution traduit une amélioration de la situation financière.

Il observe aussi un accroissement des excédents bruts d'exploitation (EBE) favorable à la capacité d'autofinancement qui sera très utile pour financer les investissements. Enfin, il précise que la capacité d'autofinancement s'améliore malgré un contexte difficile. En effet,

les restrictions budgétaires de l'Etat s'appliquent officiellement : elles se traduisent localement par un retrait du bonus contractuel de 60 000 euros.

M. Le Floch observe que le compte d'exploitation dégage un excédent. Mais une fois les investissements réalisés, le compte financier indique un résultat négatif et une augmentation parallèle des réserves. Ce paradoxe s'explique par le fait que le montant des dotations aux amortissements qui est supérieur à celui du déficit a été enregistré sur une ligne mais non consommé. Autrement dit, quand le montant de la dotation aux amortissements est supérieure à celui de la perte réalisée en tenant compte des dépenses de fonctionnement et d'investissement, les réserves augmentent.

M. Le Floch cède la parole à Mme Lenoir.

Mme Lenoir présente les documents comptables. Elle insiste sur les chiffres clés de l'exercice 2012 :

- Résultat de l'exercice :	126 911,43 euros
- Fonds de roulement au 31/12/2012 :	840 316,25 euros
- Trésorerie au 31/12/2012 :	1 351 107,82 euros

Elle rappelle que les produits d'exploitation sont principalement composés de deux produits : les ventes et prestations qui regroupent les droits d'inscription universitaires et de concours, les revenus tirés de la formation professionnelle continue ; les subventions versées par l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises via la taxe d'apprentissage, les sommes allouées par la FNSP

Au chapitre des charges, elle souligne la progression des charges du personnel liée aux nouvelles embauches décidées en 2011 et 2012. Les consommations qui comprennent les dépenses de fluides, de fournitures, de petits équipements, de frais postaux de nettoyage et de maintenance représentent le deuxième poste de frais. Les « Autres charges » recouvrent les frais de gestion des bourses par le CROUS.

Les investissements sont présentés par sites, ceux de Rennes et de Caen, et par grands thèmes. Mme Lenoir rappelle que les investissements enregistrés sur le site de Caen sont totalement financés par la Région Basse-Normandie.

M. Denby-Wilkes remercie Mme Lenoir pour cette présentation claire et pédagogique qui permet de comprendre les grandes masses du compte financier. Il passe la parole aux administrateurs.

Mme Lebois revient sur le premier diaporama relatif aux délais de paiement, elle souhaite savoir si la moyenne affichée de 30 jours correspond à un délai normal.

Mme Lenoir indique que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) considère le délai de 30 jours comme normal pour un établissement qui fonctionne en mode « responsabilités et compétences élargies (RCE) ». Ce qui n'est pas le cas de l'IEP ; sa moyenne qui se situe autour de 50/60 jours ne représente aucune difficulté.

Sur la notion de DBM, Mme Lenoir précise que cette dénomination est supprimée depuis novembre 2012. Désormais, on parle de « budget rectifié (BR) ».

M. Marbotte tient à souligner la clarté de la présentation et les avantages induits par la création de la commission budgétaire en termes d'explications et de clarifications des dispositions et des documents comptables et financiers.

M. Aubry-Louis souhaite des précisions sur l'évaluation du patrimoine afin de savoir quels sont les biens qui figurent à l'actif de l'IEP et, pour rendre corrélativement plus visible la question des amortissements.

M. Le Floch déclare qu'un travail sera entrepris sur la question du patrimoine et les règles d'amortissement. Ce point a déjà été évoqué lors de réunions préalables à la commission budgétaire et fait parti des engagements de la direction.

Pour améliorer l'information sur ce point, M. Denby-Wilkes pense qu'il convient de prévoir une annexe.

Mme Lenoir répond que le patrimoine de l'IEP comporte des immobilisations et des biens immobiliers. Il s'agit de déterminer quels sont les biens répertoriés, leur nature et leur affectation. Elle ajoute qu'on ne dispose pas d'un inventaire comptable pour les biens mobiliers ; l'inventaire physique de ces biens nécessite un travail considérable.

Mme Nicolas souhaite savoir si les recettes sont affectées à des postes de dépenses.

Mme Lenoir précise que, sous réserve des recettes d'investissement, il n'existe pas d'affectation de recettes dans les établissements publics.

Mme Nicolas demande quel est l'effectif total du personnel de l'IEP y compris celui de Caen.

M. Le Floch indique qu'il s'élève à 75 personnes. Il souligne que certains postes créés ne sont pas vraiment nouveaux. A titre d'exemple, il cite les postes administratifs qui étaient, à l'origine, mis à la disposition de l'IEP par la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et qui ont été récemment retirés par la même fondation. Le maintien de ces postes passe aujourd'hui par le versement d'une subvention par la FNSP à l'IEP qui couvre ces dépenses de personnel. Ce procédé gonfle artificiellement la masse salariale.

Mme Cammilleri signale que l'IEP bénéficie d'importantes subventions de l'Union européenne mais que celles-ci devraient bientôt se réduire sensiblement : il est prévu notamment une baisse de 40% des bourses Erasmus.

Mme Ejaaf observe pour le moment la stabilité de la subvention.

M. Denby-Wilkes propose de passer au vote sur le compte financier.

### **Sur le vote n° 1**

Le montant définitif du compte financier pour les opérations 2012, est arrêté à la somme globale de : recettes : 3 131 545,55 euros ; dépenses : 3 218 739,72 euros.

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*



## **Sur le vote n° 2**

Le résultat de l'exercice 2012 de 126 911,43 euros est à porter au compte 10682 « réserves facultatives ».

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## **V – QUESTIONS DIVERSES**

Mlle Godart regrette l'absence, à ce jour, d'évaluation des enseignements en ligne pour les matières du premier semestre.

M. Le Floch rappelle que l'IEP de Rennes est le premier des IEP à mettre en place ce type d'évaluation. La charte est adoptée, mais les services sont confrontés à de nombreuses difficultés techniques.

M. Diaz précise que les questionnaires sont rédigés depuis décembre et qu'ils devraient être mis en ligne fin janvier. L'évaluation de tous les cours magistraux sera bientôt prête. En revanche, l'évaluation des conférences de méthode sera plus ardue. Il propose de découpler les premiers des seconds. La priorité va vers les cours magistraux.

Mme Cammilleri évoque la question du plagiat. Elle estime à cet effet qu'il faut se doter de logiciels existants. Elle indique qu'elle a déjà identifié trois plagiats. Sur le plan juridique, cette dérive pose la question de la violation des droits d'auteurs et est susceptible d'engager la responsabilité de l'établissement.

M. Diaz souligne que l'établissement s'est doté d'une charte anti-plagiat, que tous les étudiants ont d'ailleurs signée. En outre, l'IEP a fait, en janvier 2013, l'acquisition d'un logiciel anti-plagiat. Par ailleurs, les travaux des commissions de discipline saisies sur ce chef d'accusation suivent leur cours.

Mme Cammilleri se réjouit de l'achat du logiciel. Pour autant, elle estime qu'il convient d'ores et déjà d'envisager un système d'anticipation concernant la présentation des mémoires. A titre d'exemple, la soutenance du mémoire serait au préalable subordonnée à son passage dans un logiciel anti-plagiat. C'est la position adoptée par l'Université de Paris 1.

M. Le Floch note qu'il existe en effet une forte dérive. Il indique qu'il est possible d'aborder cette discussion en interne, mais que cette mesure ne pourra pas être votée pour la présente année universitaire.

M. Richard souhaite faire deux séries de remarques. La première sur le plagiat qui représente, en effet, un vrai défi. En qualité de président de la commission de discipline, il confirme qu'il y a de plus en plus de commissions de discipline saisies pour raison de plagiat : 5 commissions sur 7 sont actuellement convoquées. Pour autant, il note qu'il existe d'autres établissements où les difficultés se posent davantage qu'à l'IEP. Par ailleurs, le plagiat dépend souvent du type d'exercice demandé aux étudiants.

La seconde série d'observations porte sur l'évaluation des enseignements. Il déclare qu'il a, par précaution, fait circuler une évaluation dans une version papier. Il constate que

l'informatique ne règle pas tous les obstacles. Il relève également la singularité de l'évaluation en ligne : des étudiants qui n'auraient jamais assisté à un cours en amphithéâtre pourraient évaluer cet enseignement. Enfin, il rappelle que les commissions pédagogiques ont aussi vocation à évaluer les enseignements.

Mlle Godart souligne à cet égard l'absence de personnes à la commission pédagogique des 4A du deuxième semestre. Vraisemblablement à cause de la période particulièrement chargée pour les étudiants et de l'absence de délégués désignés, contrairement aux 1A et 2A. A cet égard, elle souhaite au nom de SPRI que les prochaines élections, concernant la population des étudiants en 4A, clarifient ce point.

M. Diaz signale qu'un courriel avait été transmis aux étudiants pour les prévenir de la tenue de la réunion. En outre, il rappelle que chaque groupe s'organise en toute autonomie pour élire ses représentants : deux représentants par conférence de méthode.

M. Richard rebondit sur la question de l'absence de groupes en 4A. Il préconise la désignation de délégués par séminaire plutôt que des délégués par conférence de méthode ; parce que celle-ci ne se déroule que dans le cadre du premier semestre et en raison aussi de l'instabilité des groupes de langues.

Mme Diverrès souhaite savoir si les étudiants de 1A ont déjà choisi leur section pour la deuxième année.

Mlle Robin et M. Houlier répondent par la négative.

M. Diaz précise que l'année dernière la fiche de vœux a été transmise le 27 avril. Il indique l'envoi prochain, avant la fin du mois d'avril, d'une fiche indicative mais auparavant les sections devront être présentées aux étudiants.

M. Houlier souhaite connaître la date de présentation.

M. Diaz répond que la date n'est pas encore arrêtée mais il est prévu de le faire d'ici deux semaines au plus tard.

M. Denby-Wilkes remercie les administrateurs et clôt la séance à 18h23.